

Présentation

ESC Dijon-Bourgogne

L'ESC Dijon-Bourgogne aujourd'hui

L'ESC Dijon en chiffres en 2016



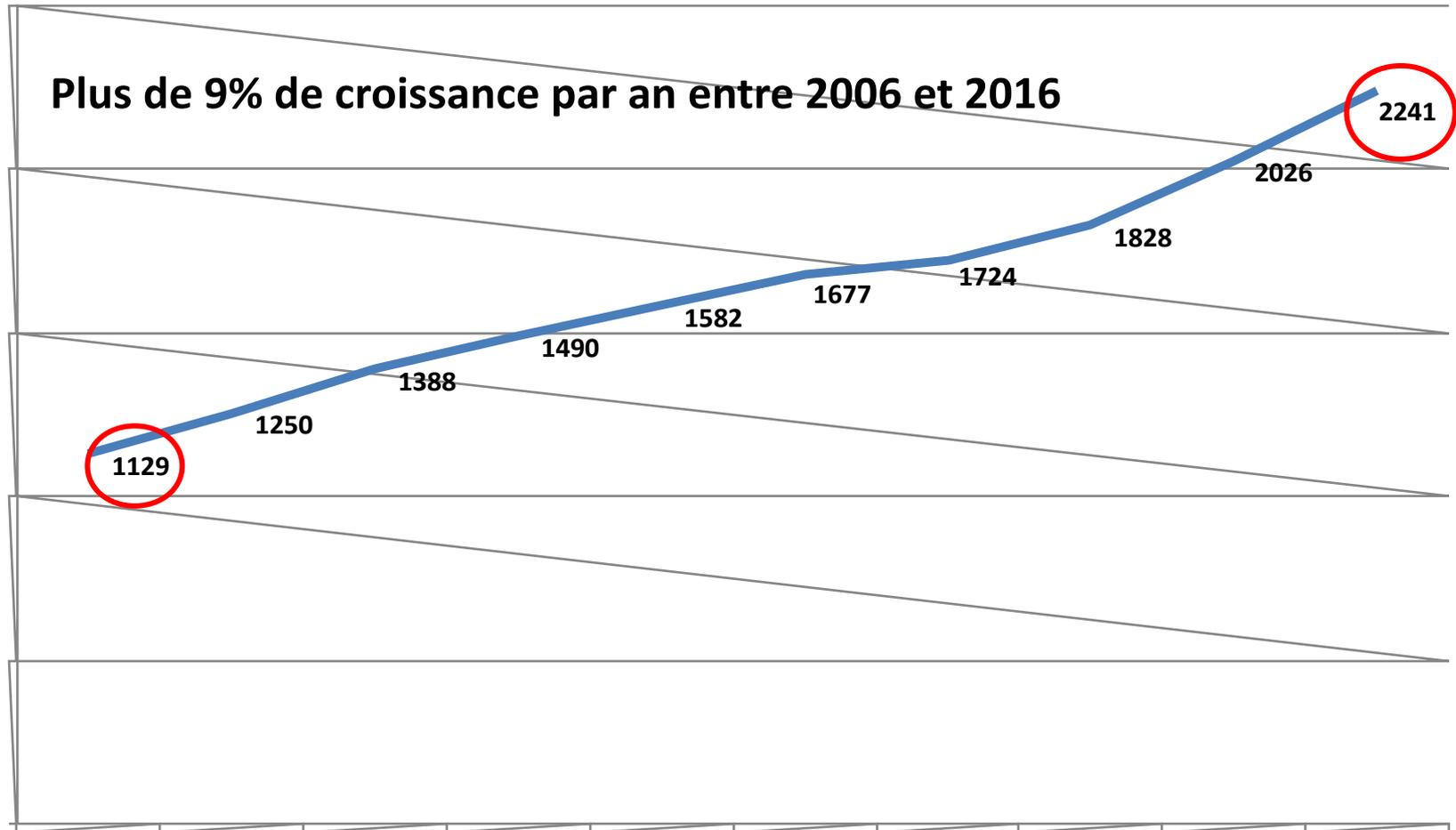
- La Grande Ecole de management de Bourgogne Franche Comté
- 2 241 élèves dont ...
 - ... 31% de boursiers d'Etat
 - ... 550 élèves internationaux de 61 nationalités
- 4 sites (Dijon-Sambin, Lyon-Confluence, Paris et Beaune)
- 13 programmes d'enseignement de Bac+3 à Bac+6
- 51 enseignants-chercheurs
- 1 laboratoire et 4 chaires d'enseignement-recherche
- 1 *School of Wine & Spirits Business*
- 1 incubateur 

Reconnaisances et accréditations

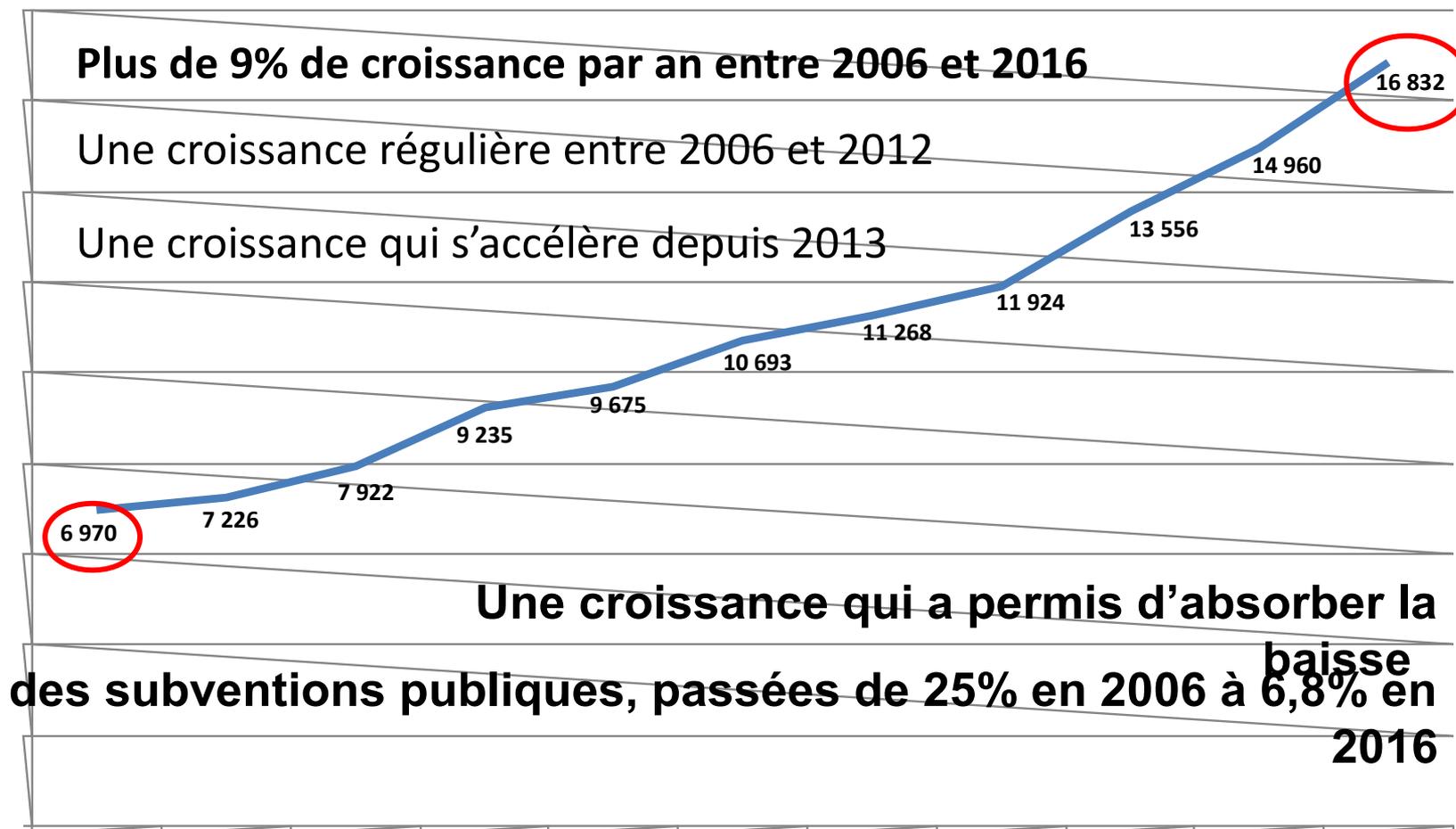
- #17ème place en moyenne en 2015 dans les classements pour les Grandes Ecoles de management post prépas
- #76ème *Master in Management* au monde pour le Financial Times 2015
- Accréditation AACSB depuis 2014 (750 Business Schools accréditées sur 15 000 dans le monde)
- Accréditation EPAS depuis 2008 pour le Master Grande Ecole
- Grade de Master pour 5 ans (durée maximale)
- Visa du Bachelor pour 5 ans (durée maximale)



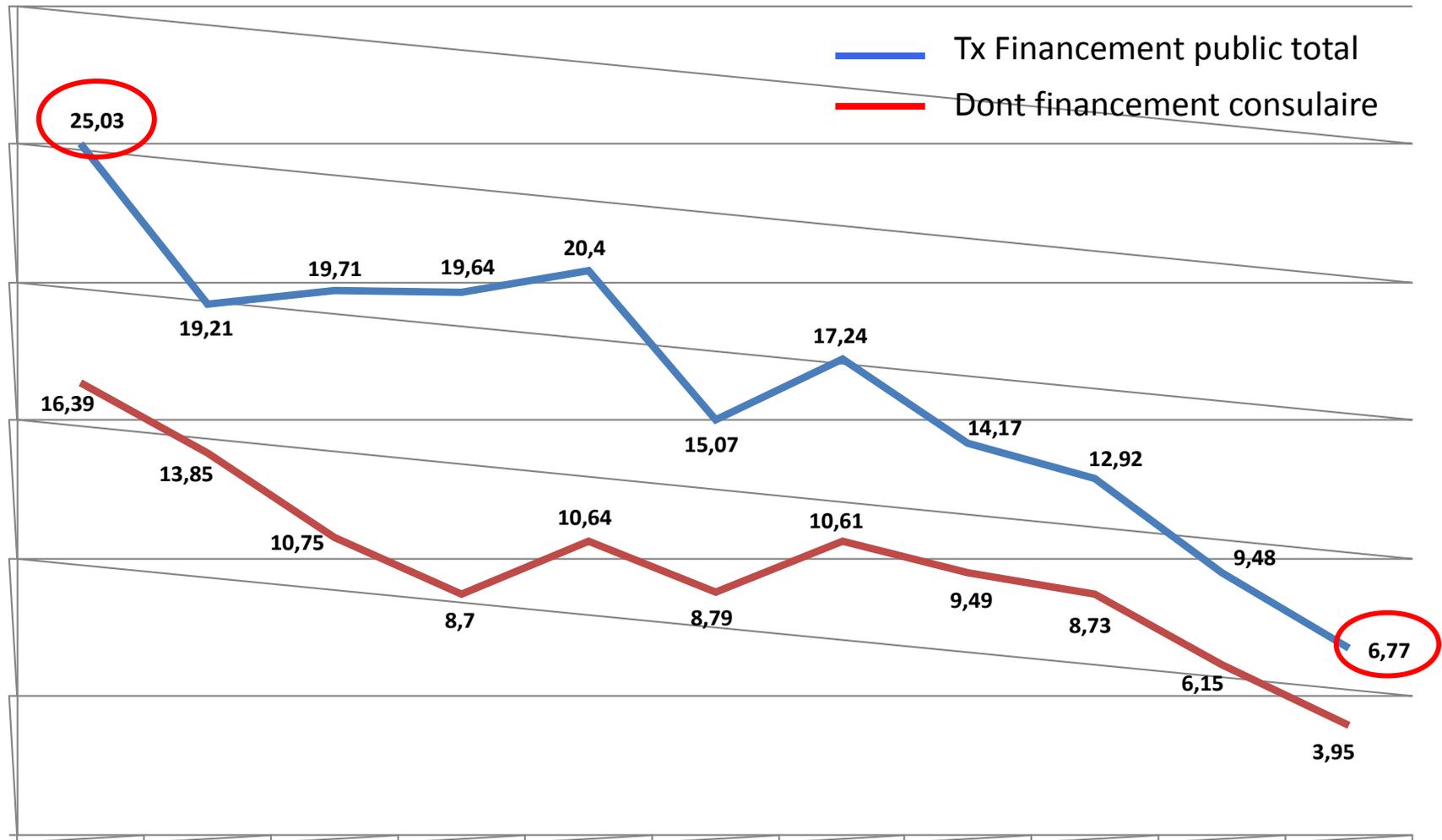
Evolution des effectifs étudiants



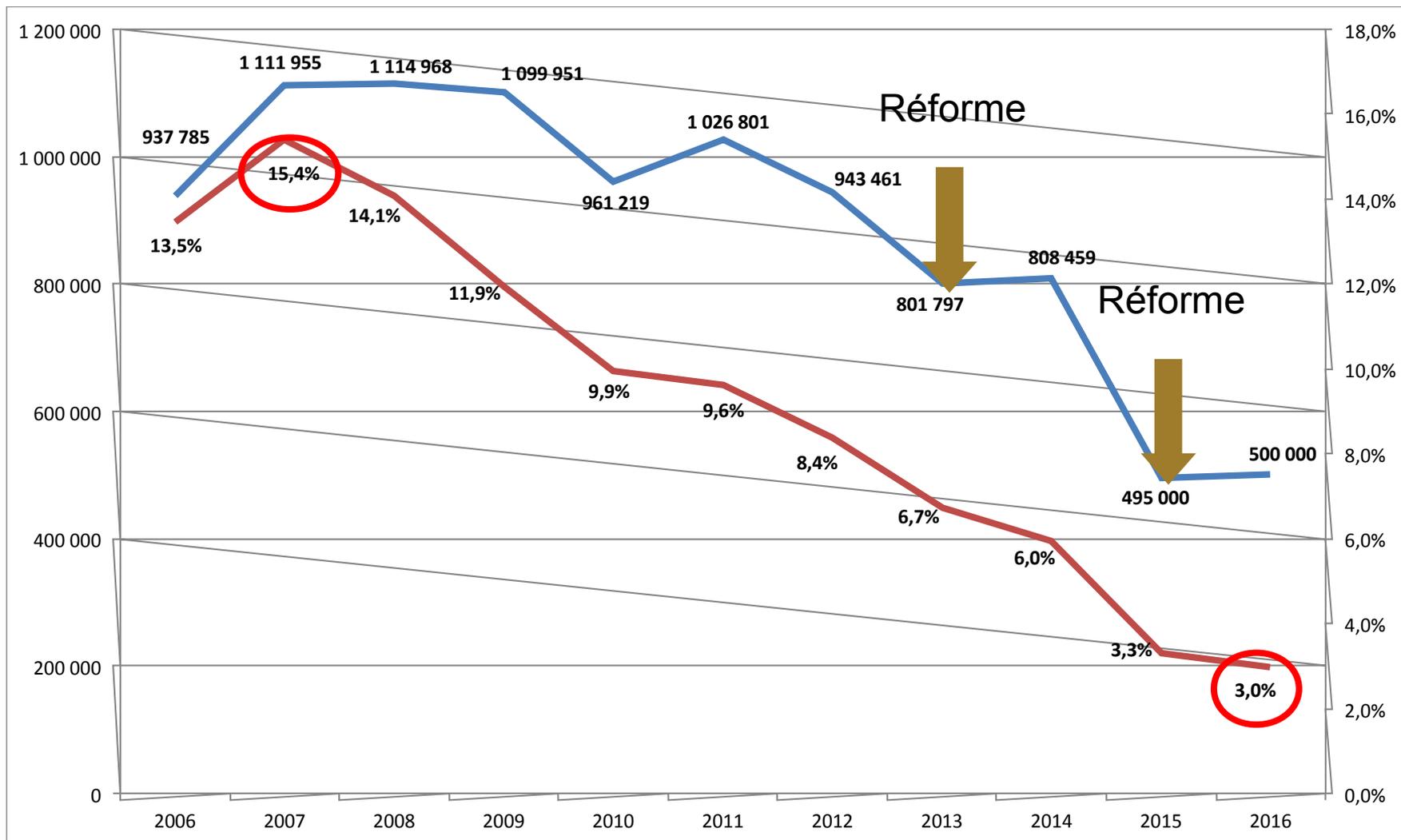
Evolution des produits (en k€)



Evolution des financements consulaires et publics



Evolution de la taxe d'apprentissage



L'ESC Dijon impacte l'économie du territoire

- 10% d'élèves originaires de BFC ... 15% qui restent en BFC
- 550 élèves internationaux de 61 nationalités
- 175 apprentis Bachelor et Master par an
- 36 000 heures par an d'engagement citoyen au service de la société civile sur le territoire
- Plus de 500 stages en Bourgogne Franche Comté par an
- 400 retombées de presse nationales et internationales par an
- 1 incubateur, 20 entreprises incubées par an

Les enjeux du plan stratégique 2012-2017

3 axes stratégiques

- Une montée en gamme de l'Ecole
- Une orientation internationale toujours plus forte
- L'acquisition d'un leadership mondial dans le Wine & Spirits Business

Les principales réalisations de marché depuis 2012

- Création de la School of Wine & Spirits Business
- Création du Campus Lyon-Confluence et lancement du Bachelor et de l'IFC
- Croissance de 73% des effectifs du Bachelor
- Une progression significative en classes prépas (+3 places)
- 50% de partenaires internationaux accrédités



Les principales réalisations de contenus depuis 2012

- Forte internationalisation des effectifs élèves
- Création du semestre d'excellence dans le MGE (30 visitings professors internationaux : Harvard, Cornell University)
- Création de 4 MSc (ACF, GMN, IBD et WM)
- Accréditation AACSB en 2014, éligibilité EQUIS en 2015
- Grade de Master 5 ans, Visa 5 ans

Les principales réalisations institutionnelles depuis 2012

- Passage au statut d'association Loi 1901 en 2013
- Passage à venir au statut d'EESC en 2016
- Implantation sur le site de Lyon-Confluence
- Programme d'extension et de rénovation Dijon-Sambin
- Création du Pavillon 1889 à Beaune en 2016
- Création de la Fondation ESC Dijon en 2014



**20 bourses en 2015 pour
soutenir des élèves
méritants en difficulté
... 30 bourses en 2016**

Les Grands Enjeux pour notre Ecole

Les Grands Enjeux de l'enseignement supérieur

1990-2008. Secteur en forte croissance

- Création d'une dizaine d'écoles
- Quadruplement des effectifs (500 élèves en 1992)

Depuis 2008. Secteur arrivé à maturité

- faisant l'objet de facteurs de changements importants

Les Grands Enjeux de l'enseignement supérieur

- La recomposition de l'enseignement supérieur en France (PRES, COMUE)
- La mutation du modèle d'internationalisation
- La numérisation de l'enseignement
- La mutation de la production de connaissances
- L'accompagnement à la création d'entreprises
- La transformation du modèle économique
- L'évolution des modèles de gouvernance

Focus sur la transformation du modèle économique

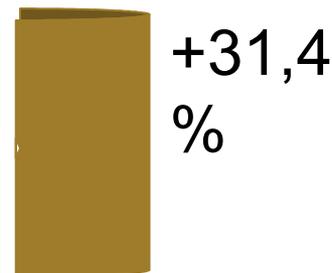
Les trois piliers traditionnels sont remis en cause :

- Baisse des financements consulaires et publics
- Réforme de la taxe d'apprentissage
- Limite à la hausse des droits de scolarité

Les limites à la hausse des droits de scolarité

Une hausse forte :

- Master Grande Ecole 2006 : 7 000 € par an
- Master Grande Ecole 2016 : 9 200 € par an



Qui laisse toutefois des marges de manœuvre :

- Droits de scolarité parmi les plus faibles des ESC
- EDHEC (15 000 € par an), KEDGE (12 000 € par an), SKEMA (10 400 € par an) etc.
- Coût moyen en France d'un élève dans l'enseignement supérieur en 2015 : 14 500 €

Des changements majeurs impulsés depuis 2013

Contractualisation avec l'Etat (EESPIG)

- Modèle se rapprochant du public,
- Possibilité de contractualiser (financement ?).

Approche entrepreneuriale (EESC)

- SA à but non lucratif (pas de dividende),
 - Ouverture du capital pour renforcer les fonds propres,
 - Valorisation du capital.

**Association
Loi 1901**

L'intégration de l'Ecole dans la COMUE

- Participation au Pôle Ingénierie et management
- Participation à l'Ecole doctorale
- Contribution au développement international
- Participation à I-SITE

Enjeux propres à l'ESC Dijon-Bourgogne

Le renforcement de la visibilité du territoire dans la vigne, le vin et la gastronomie

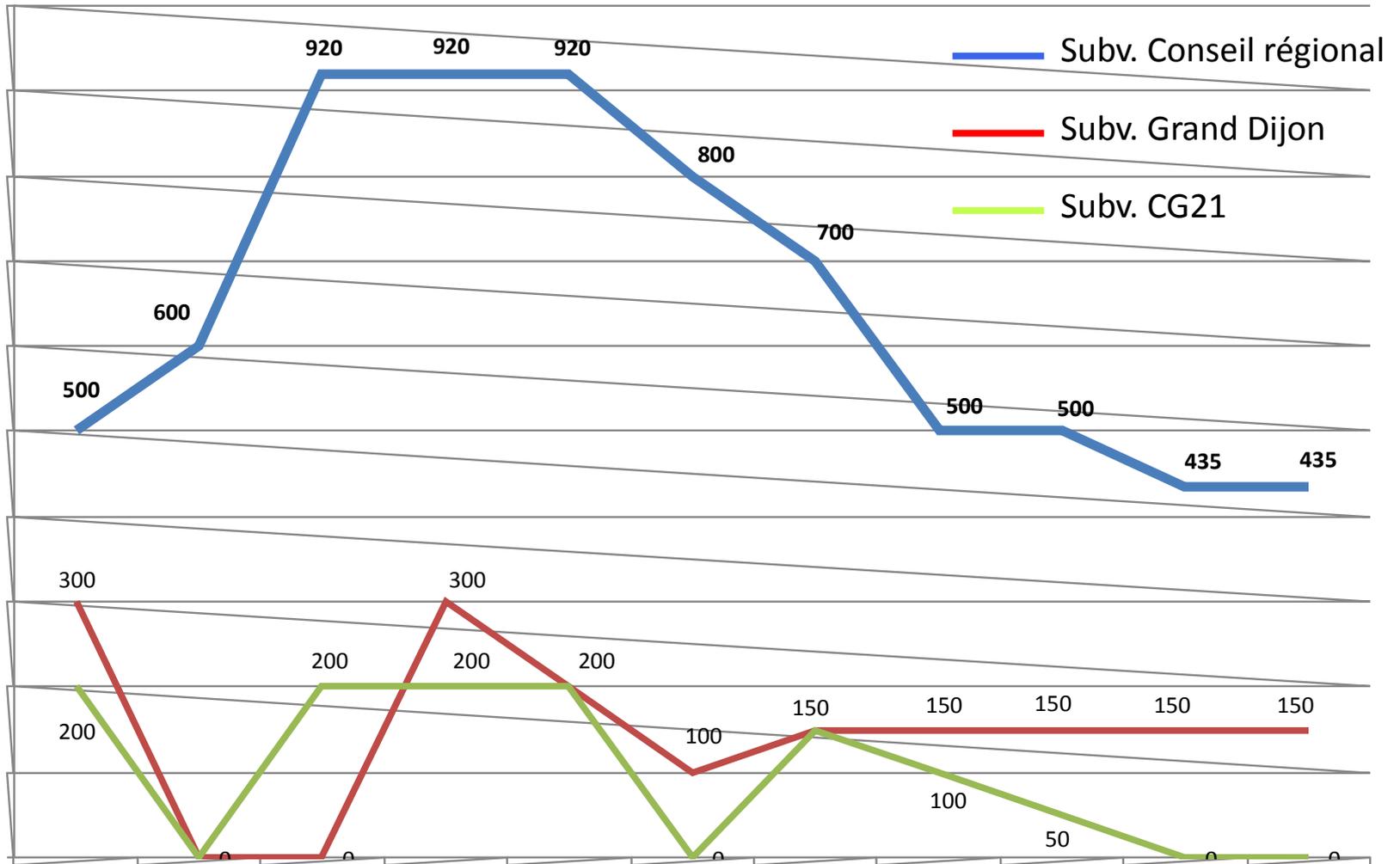


Poursuivre les liens avec les entreprises industrielles de Bourgogne et le créer avec les entreprises de Franche Comté



Les relations avec le Grand Dijon

Un soutien en fonctionnement



Un soutien en investissement

Rénovation et extension du campus Dijon-Sambin

- Construction de la School of Wine & Spirits Business
- Création du Learning Center

=> 1 500 000 euros de subvention votés en 2014

Un besoin de soutien politique

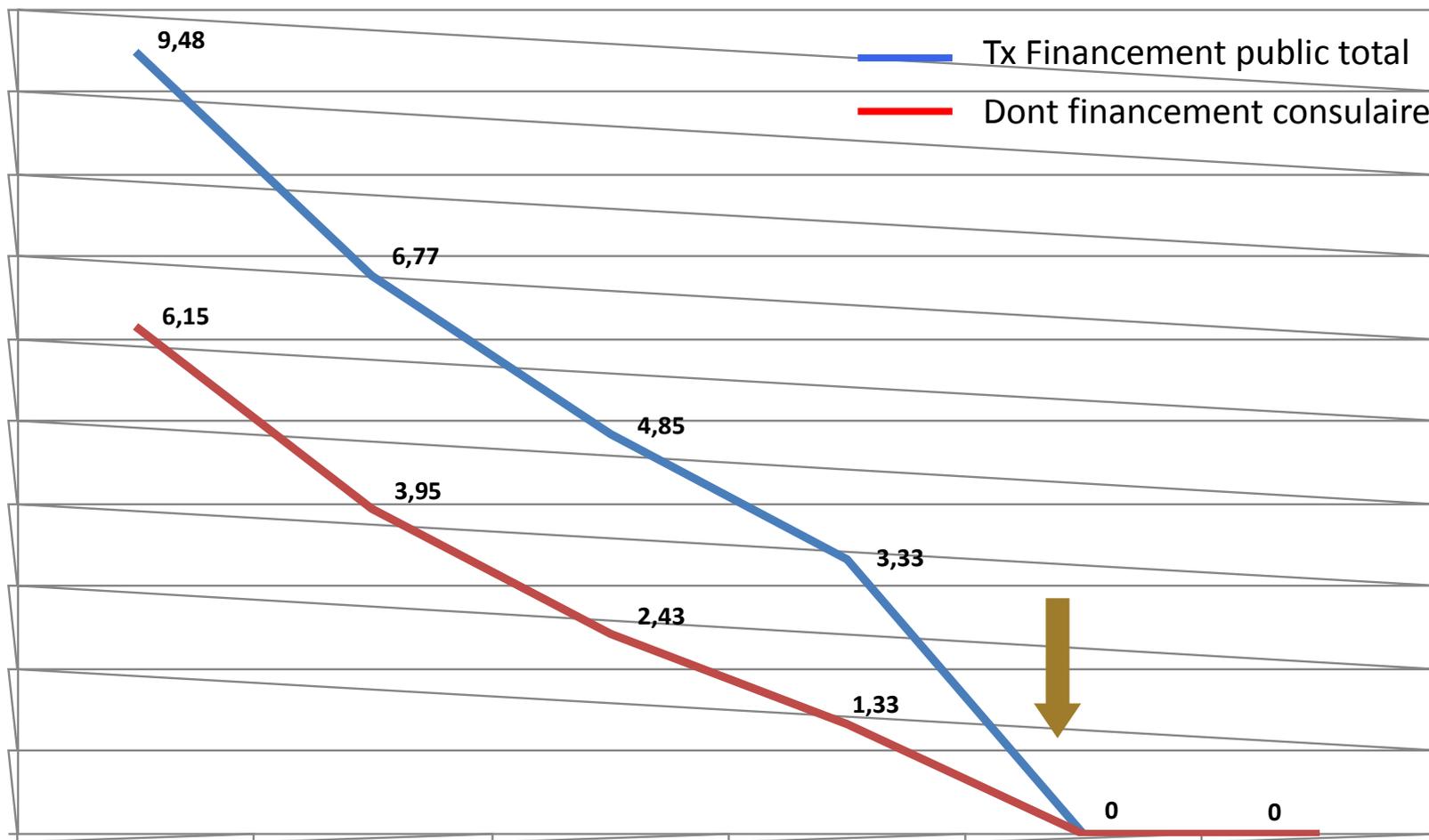
- Voir s'il est possible d'acquérir le bâtiment des Impôts situé angle rue Sambin / rue Devosge

L'ESC Dijon-Bourgogne à l'horizon 2022

L'ESC Dijon-Bourgogne en chiffres en 2020

- 3 000 élèves
- 5 sites (les 4 précités + Hong Kong)
- 15 programmes d'enseignement
- 73 enseignants-chercheurs
- 1 école doctorale
- 1 laboratoire et 4 chaires d'enseignement-recherche
- 1 *School of Wine & Spirits Business*
- 1 incubateur
- Institution accréditée AACSB et EQUIS

La fin programmée des subventions de fonctionnement



**Des investissements
nécessaires pour poursuivre
le développement**

Des investissements matériels et immatériels

- Poursuivre la montée en gamme avec la transformation du Bâtiment E dédié à l'accompagnement des élèves (2018)
- Monter en charge sur le numérique : visioconférence, MOOC, e-learning... (2018)
- Implanter la School of Wine & Spirits Business sur les marchés en croissance (2020)
- Doubler la capacité du site Lyon-Confluence (2021)
- Accroître les capacités sur Dijon (2022)

L'ESC Dijon-Bourgogne à l'horizon 2022

Une école qui poursuit son développement rentable pour financer son avenir

Une école reconnue au plan mondial pour son expertise en Wine & Spirits Business

Une école 'haut de gamme', à l'image du territoire et attractive pour les élèves français et internationaux

Une école ancrée dans le Top 15 des Grandes Ecoles de management françaises

**Communauté Urbaine
du Grand Dijon
40 avenue du Drapeau
21000 DIJON**

**EESC ESC Dijon-Bourgogne
Burgundy School of Business
29 Rue Sambin
21000 DIJON**

Convention de partenariat
entre la Communauté Urbaine du Grand Dijon
et l'EESC ESC Dijon-Bourgogne – Burgundy School of Business

Déposée le

à la Préfecture de la Côte-d'Or

Entre d'une part,

Le Grand Dijon, représenté par son Président, François Rebsamen, dûment habilité par délibération en date du ...

et d'autre part,

L'Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire ESC Dijon-Bourgogne, ci-après dénommé l'ESC Dijon, représentée par son Président, Gérard Desbois,

il est convenu ce qui suit :

Avec le soutien de la CCI Côte d'Or, de la CCIR Bourgogne et des collectivités territoriales (Conseil régional de Bourgogne et Grand Dijon et jusqu'en 2014 le Conseil général de Côte d'or) l'ESC Dijon a pu déployer depuis 2012 le plan stratégique Ambitions 2017. L'ensemble des objectifs fixés dans ce plan ont été atteints ou dépassés, ce qui a permis à l'ESC Dijon :

- D'intégrer durablement le groupe des **15-20 meilleures Grandes Ecoles de management** françaises (16^{ème} rang national au classement SIGEM 2016),
- De renforcer son attractivité auprès des élèves français et internationaux, lui permettant de passer de 1100 élèves en 2006 à plus de **2440 élèves à la rentrée 2016**.
- D'obtenir les **plus grandes reconnaissances internationales de référence : accréditation AACSB** en 2014 et intégration dans le classement du Financial Times des meilleurs Masters in Management au monde depuis 2015 (**67^{ème} place mondiale en 2016**),
- De devenir l'école leader au plan national dans le Management du vin, avec la création de la **School of Wine and Spirits Business** et la création de plusieurs programmes originaux,
- De déployer une offre attractive de **formation continue** diplômante et non-diplômante, financièrement contributive au budget de l'Ecole,

- D'acquérir une **véritable autonomie juridique** sous la forme d'une association Loi 1901 créée le 01 janvier 2013 (AGESC) puis sous la forme d'un **EESC** (Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire) en 2016, avec le transfert du patrimoine immobilier de la CCI Côte d'Or vers ce nouvel établissement,
- Enfin de mener l'ensemble de ses projets dans un contexte de croissance exceptionnelle (**taux de croissance annuel de 9%** sur les 10 dernières années) et de maîtrise des engagements budgétaires et de forte réduction du taux de subventions publiques (**taux passé de 25% en 2006 à 6% en 2016**).

Désormais, l'ESC Dijon poursuit son développement ambitieux dans un contexte concurrentiel complexe afin de contribuer plus encore au rayonnement et à l'attractivité du territoire.

Pour ce faire, l'ESC met en œuvre son plan stratégique 2012-2017 autour des actions suivantes :

- **renforcer la position acquise** parmi les 15-20 meilleures Grandes Ecoles de management françaises. Cela passera en particulier par un investissement accru en matière de services et d'accompagnement des élèves et par le renforcement du lien entre recherche et enseignement,
- **poursuivre la croissance raisonnée** de l'Ecole sur l'ensemble des programmes et en particulier les programmes dégageant une marge contributive (Bachelor, Masters en Wine Business et Formation continue).
- **transformer le campus Dijon-Sambin** pour accueillir plus d'élèves et dans de meilleures conditions. Ce projet immobilier d'extension et de rénovation est en cours de réalisation et s'achèvera en septembre 2017,
- **soutenir la création d'entreprises** avec le développement de TEG (The Entrepreneurial Garden), concept d'incubateur destiné à l'accompagnement des élèves porteurs de projets de création d'entreprises. A cet effet, l'AGESC a fait l'acquisition d'un campus Dijon-Fleury afin d'assurer le développement d'un écosystème entrepreneurial en partenariat avec les acteurs du territoire,
- renforcer le **leadership mondial dans le management du vin**, avec le développement de nouveaux programmes de formation, y compris délocalisés (Hong Kong), le développement de la recherche dédiée et à terme la participation au projet de Cité de la Gastronomie dans le cadre du GIP Bourgogne Vigne et Vins.
- Encourager la **diversité sociale** au sein de l'Ecole : avec 30% d'élèves boursiers au sein du Master Grande Ecole, l'Ecole affiche un des taux les plus élevés au sein des Grandes Ecoles françaises de management.
- S'inscrire pleinement dans la **structuration de l'enseignement supérieur** au sein de la Région Bourgogne – Franche Comté : l'Ecole est membre fondateur de la COMUE UBFC et entend pleinement y jouer son rôle dans les années à venir.

L'ensemble de ces développements doit permettre à l'Ecole de contribuer au rayonnement du territoire, et en particulier de la métropole de Dijon, en termes d'image mais aussi d'économie (contribution évaluée à plus de 50 millions d'euros investis dans l'économie de Dijon en 2016).

Pour 2016, 2017 et 2018, la CCI Côte-d'Or et la CCIR Bourgogne ont décidé de soutenir financièrement le développement de l'ESC Dijon.

Compte tenu de l'articulation très forte existant entre l'Ecole et son territoire, l'ESC Dijon sollicite le soutien du Grand Dijon sous la forme d'une contribution à ce plan de développement à hauteur de 150 000 euros en 2016, 130 000 euros en 2017 et 110 000 euros en 2018.

Article 1^{er} : Engagement du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à veiller à la bonne exécution du plan stratégique 2012-2017 et à remettre au Grand Dijon annuellement un rapport d'étape sur ce plan stratégique et à inviter le Grand Dijon aux différentes instances décisionnaires.

Article 2 : Engagement du Grand Dijon

2-1 Engagement financier

Le Grand Dijon s'engage à accorder une subvention de 390 000 €, répartie sur trois exercices :

- 150 000 € en 2016
- 130 000 € en 2017
- 110 000 € en 2018

2-2 Modalités

Le versement de l'aide interviendra sur présentation du bilan de l'année précédente, du compte-rendu d'activités et d'un procès-verbal du conseil de gouvernance.

Article 3 : Contrôle

Afin de veiller à la bonne exécution du plan stratégique, le Grand Dijon est membre permanent du Conseil d'orientation stratégique de l'EESC.

Un Comité de suivi, composé du Directeur du l'EESC ESC Dijon – BSB, du Vice-Président en charge de l'Enseignement supérieur pour le Grand Dijon et de la Directrice du Développement Economique, se réunira une fois par an et permettra de faire un point précis sur l'état d'avancement du plan.

Article 4 : Actions de communication

Le bénéficiaire s'engage à apposer le logo du Grand Dijon sur l'ensemble des productions liées à la réalisation de l'opération visée à l'article 1^{er} de la présente convention et à faire valoir la participation du Grand Dijon dans ses actions de communication.

Article 5 : Responsabilité

Aucune action réalisée par le bénéficiaire, qu'elle soit ou non visée au titre de la présente convention, ne pourra, à quelque titre que ce soit, engager la responsabilité du Grand Dijon.

Article 6 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une période **de trois ans**, au titre des exercices **2016**, 2017 et 2018.

Article 7 : Résiliation de la convention

Le cas échéant, et dans la mesure où le bénéficiaire n'aurait pas respecté les dispositions prévues à la présente convention, une procédure de reversement pourra être engagée par le Grand Dijon pour tout ou partie de la subvention.

Article 8 : Règlement des litiges

En cas de contentieux portant sur l'application de la convention, et seulement après avoir épuisé toutes les possibilités de règlement à l'amiable, les parties conviennent de s'en remettre au tribunal compétent.

Fait à Dijon en deux exemplaires originaux,

le ...

Communauté Urbaine du Grand Dijon

**Le Président,
François REBSAMEN**

EESC ESC Dijon-Bourgogne

**Le Président,
Gérard DESBOIS**